

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les utilisateurs de télécommunications avisés peuvent économiser beaucoup sur une base annuelle

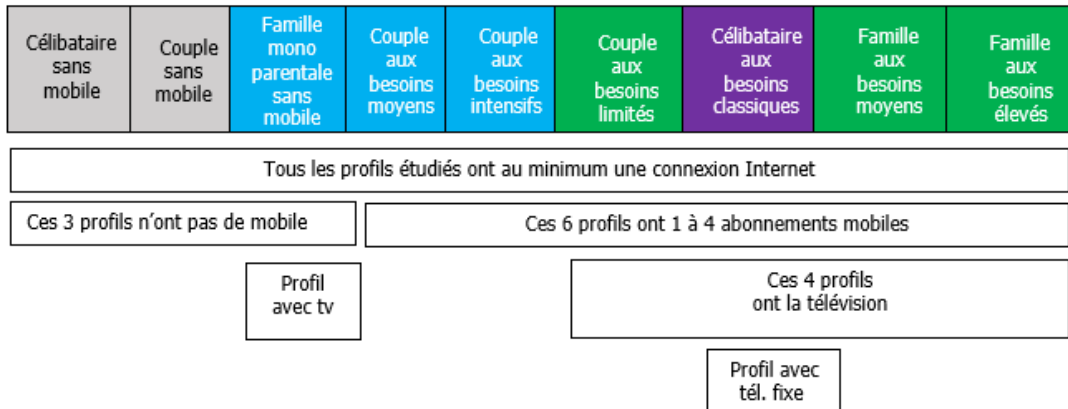
Bruxelles, le 28 octobre 2024 – Pour sa nouvelle comparaison tarifaire des services de télécommunications fixes et convergents (qui sont des offres incluant à la fois des services fixes et mobiles), l'IBPT a adapté les profils de consommation utilisés dans son étude afin de traduire les changements de préférences des consommateurs et les évolutions du marché télécom belge. Deux observations s'imposent : quel que soit le profil de consommation, les consommateurs qui cherchent une solution attractive en termes de coût et de qualité gagnent à comparer les offres et ne doivent pas hésiter à examiner la possibilité de choisir des opérateurs différents pour leurs besoins fixes et leurs besoins mobiles (« solution panachée »). On constate que les opportunités d'économies les plus importantes concernent les 6 profils convergents où l'économie annuelle la plus élevée peut atteindre 663 € en optant pour une « solution panachée ».

Après 3 années d'utilisation, il était nécessaire de revoir les profils d'utilisation de la comparaison nationale des prix des services de télécommunications fixes et convergents (offres incluant à la fois des services fixes et mobiles) en fonction des nouveaux usages et consommations. En effet, la consommation de données mobiles et de haut débit fixe par les consommateurs n'a cessé d'augmenter, il y a eu récemment un investissement important réalisé par le secteur des télécommunications dans les nouvelles infrastructures (fibre optique, 5G, etc), il y a eu le développement de nouveaux services de télécommunications comme le streaming TV et le visionnage de la télévision via une application, etc. Les profils de foyers de la comparaison nationale des prix ont donc fait l'objet d'ajustements et d'une consultation de secteur télécom au cours du premier semestre 2024.

Aujourd'hui, les besoins des consommateurs sont davantage diversifiés et les packs plébiscités ne sont plus l'apanage d'un ou de 2 types de packs. Si, à la fin de l'année 2021, le pack 3-Play fixe (internet, tv et téléphonie fixe) était encore en deuxième position (25 %) après le pack 4-Play (34%), il passe maintenant en quatrième position (18,5 %) et le 3-play mobile gagne en popularité (maintenant en deuxième position, de 20,7 % à 26 %), tout comme les différents packs 2-play qui, ensemble¹, représentent 23,5 % des packs choisis contre 19,3% fin 2021.

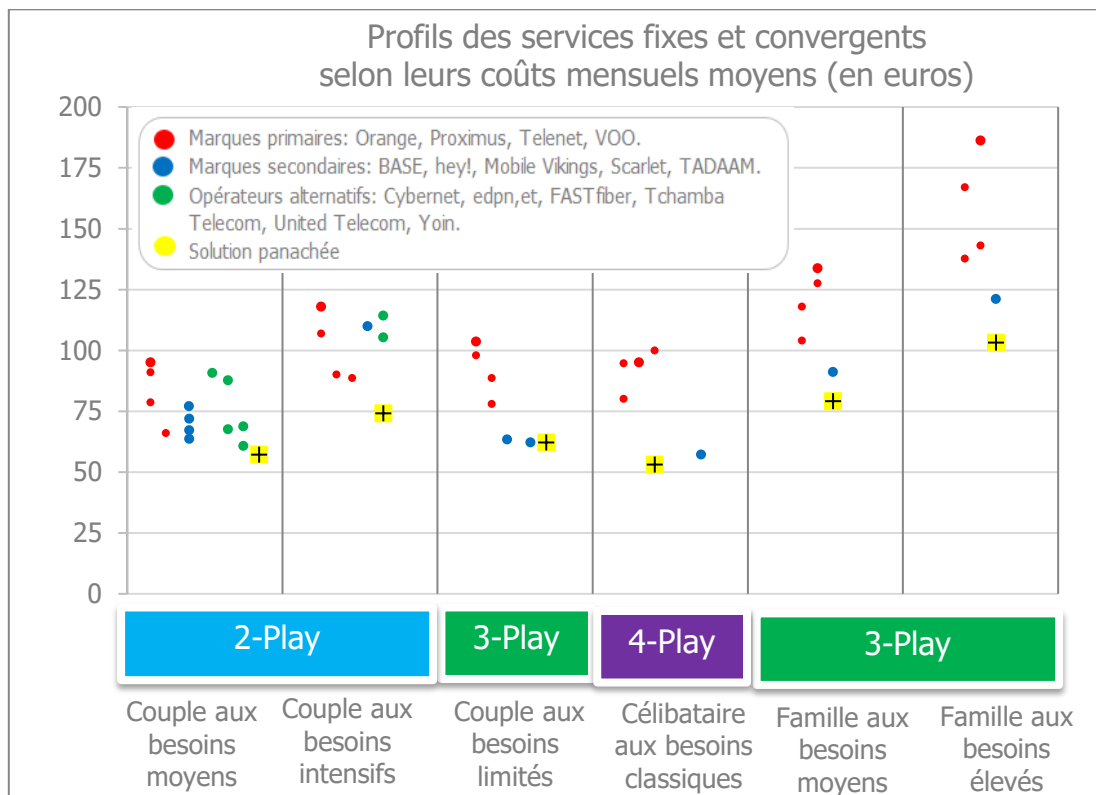
Selon le rapport statistique² de l'IBPT, à la fin 2023, les packs télécoms incluaient une connexion Internet dans 97,8% des cas. Les packs convergents représentaient quant à eux 67,5% des packs sur le marché résidentiel belge. C'est pourquoi tous nos profils intègrent une connexion Internet et deux tiers d'entre eux ont au moins un composant mobile dans leurs définitions :

¹² <https://www.ibpt.be/opérateurs/publication/situation-du-marche-des-communications-electroniques-et-de-la-television-2023>



Ces 9 profils d'utilisation visent à prendre en considération une large variété d'usages, que ceux-ci concernent des personnes pour lesquelles la minimisation des dépenses de télécommunications est essentielle ou bien des consommateurs dont le budget télécom est plus conséquent. De même, les classements permettent de montrer différentes catégories d'offres et de marques, allant d'offres d'entrée de gamme aux offres dites premium.

On constate que les opportunités d'économies les plus importantes concernent les 6 profils convergents. Recourir à plusieurs marques en prenant un opérateur différent pour les besoins fixes et les besoins mobiles permet en effet d'élargir l'éventail des choix et de diminuer le coût mensuel. En ce qui concerne les profils convergents, les économies annuelles maximales possibles en optant pour une « solution panachée » peuvent aller jusqu'à 663€.



Coûts mensuels moyens des solutions les moins chères données par les opérateurs de chaque marque ainsi que ceux des solutions panachées répondant aux profils convergents étudiés, en Q3 2024

Soyons concrets, pour ces profils, voici le gain annuel possible en optant pour la solution panachée la moins chère par rapport à la dépense moyenne en optant pour la solution convergente des 3 autres types de marques :

Q3 2024	Différence annuelle (en EUR) entre la solution panachée et les solutions packs des					
Profils	Couple aux besoins moyens	Couple aux besoins intensifs	Couple aux besoins limités	Célibataire aux besoins classiques	Famille aux besoins moyens	Famille aux besoins élevés
Catégories de marques						
marques primaires	308,82 €	320,76 €	358,38 €	471,00 €	499,78 €	663,52 €
marques secondaires	153,42 €	429,72 €	6,69 €	48,00 €	144,00 €	216,00 €
marques alternatives ³	215,06 €	427,79 €	n/a	n/a	n/a	n/a

Lecture du tableau:

Pour le profil « Couple aux besoins intensifs », choisir la solution panachée représente une économie moyenne de 320,76 €/an par rapport à la moyenne des offres les moins chères des marques primaires, de 429,72 €/an par rapport à la moyenne des offres les moins chères des marques secondaires et 427,79 €/an par rapport à la moyenne des offres les moins chères des marques alternatives.

Le marché des télécommunications a connu ces derniers mois une dynamique au profit des consommateurs. Par conséquent, le consommateur, quel que soit son profil de consommation devrait comparer régulièrement les offres télécoms sur www.meilleurtarif.be car les offres évoluent rapidement. Les consommateurs peuvent récupérer leur profil d'utilisation récent dans l'espace client du site web de leur opérateur et cliquer sur le bouton « meilleur tarif » spécifiquement prévu qui redirige vers le simulateur tarifaire et qui, ensuite, compare les données d'utilisation avec les plans tarifaires existants sur le marché.

Il est important de non seulement vérifier l'existence chez les autres opérateurs d'offres semblables, mais aussi d'examiner des « solutions panachées », qui répartissent les services mobiles et fixes entre différents opérateurs. Cela peut également se traduire par des économies importantes. Pour faciliter cette démarche, l'IBPT a listé les opérateurs avec indication du réseau mobile ou de l'infrastructure fixe utilisés⁴.

Dans cet exercice, il est nécessaire d'examiner les besoins, en tenant compte de divers éléments, tels que la nécessité de certains services, la manière dont les services sont utilisés, la volonté de regarder la télévision d'une manière différente, etc.

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des postes et télécommunications

Bâtiment Ellipse C | Boulevard du Roi Albert II 35 bte 1 | 1030 Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | M +32 478 63 91 82 | www.ibpt.be



³ L'indication « n/a » signale qu'actuellement aucune offre répondant aux besoins n'existe pour ce type de marque.

⁴ Opérateurs fixes et convergents : <https://www.ibpt.be/consommateurs/liste-des-operateurs-fixes-et-convergents> ; opérateurs mobiles : <https://www.ibpt.be/consommateurs/liste-des-operateurs-mobiles>

